This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 649905

LabelPack A+

Stratégie de mise en œuvre nationale – France

8 Septembre 2015

LABEL PACK A+

CONTENTS

1 Introduction 3

2 Comité de pilotage 4

2.1 Objectif (*Memorandum of Understanding*) 4

2.2 Composition 5

2.3 Activités spécifiques 6

3 Plateforme en ligne 6

3.1 Management de la plateforme au niveau national 6

3.2 Assistance en ligne 6

4 Activités de formation et d'information 7

4.1 Module de formation pour les installateurs, vendeurs, et conseillers en équipement énergétique. 7

4.2 Supports de communication 7

4.2.1 Brochure sur l'étiquetage énergétique 7

4.2.2 Brochure détaillée sur l'étiquetage énergétique 8

4.2.3 Vidéo et brochure pour le consommateur final 8

4.3 Activités de communication 8

4.3.1 Ateliers / Conférences 8

4.3.2 Activités liées à la presse 9

5 Activités de suivi 9

5.1 Cibles 9

5.2 Indicateurs de performance clés 10

6 Analyse SWOT 10

LABEL PACK A+

1 Introduction

Le Plan de Pilote national français synthétise les activités à conduire en France dans le cadre du projet LabelPack A+.

Il présente le comité de pilotage et ses principaux objectifs, les activités développées pour tous les acteurs du marché : formation, information, communication.

Le comité de pilotage est composé des entités les plus pertinentes pour représenter le marché de la chaleur, et est construit comme un forum de consultation, qui évalue et valide les activités développées en France dans le cadre du projet LabelPack A+.

Les activités prévues par ce groupe font référence à la validation et l'évaluation des activités proposées, nous bénéficierons ainsi des compétences de chaque partie prenante, ainsi que la participation et la coopération aux activités de diffusion et communication.

Les activités sont distinguées entre les champs de la formation et de la communication, principalement formation des professionnels, et communication tournée vers le consommateur.

Ceci est la première version du projet pilote national français. Elle est amenée à être revue pendant toute la durée du déploiement du projet, pour intégrer les retours des différentes parties prenantes, et suivant le succès et l'impact des activités retenues.

2 Comité de pilotage

Le comité de pilotage français est composé des parties prenantes les plus pertinentes en regard du marché français de la chaleur.

L'objectif principal de ce comité est d'engager ces acteurs dans le déploiement réussi de la directive étiquetage énergétique pour les dispositifs de chauffage. Le comité est responsable de la validation du projet national et l'assistance et la facilitation de sa mise en œuvre réussie pendant toute la durée du projet. Le comité de pilotage doit se réunir au moins quatre fois pendant la durée du projet, et échanger leurs expériences de façon régulière, afin de promouvoir une révision et une amélioration constante du programme.

2.1 Objectif (*Memorandum of Understanding*)

L'objectif du comité de pilotage français est de :

- Réunir un groupe de consultation, composé d'acteurs du marché pertinents
- Valider la stratégie nationale
- Apporter toute l'expertise nécessaire pour le déploiement des activités définies dans la stratégie.

Les parties prenantes impliquées sont invitées à analyser, commenter et contribuer au projet pilote national. Les contributions demandées à chaque participant peuvent être résumées ainsi :

1. Participation au comité de pilotage
2. Evaluation de la plateforme et des outils en ligne
3. Communication et diffusion de LabelPack A+

1. Participation au comité de pilotage

La participation au comité de pilotage requiert la participation à quatre reunions pendant toute la durée du projet et la contribution à la validation des documents présentés par l'équipe gérant le projet pilote en France.

Planification indicative :

1. 7 juillet 2015 : présentation du projet LPA+ et de la transposition française, validation de la stratégie nationale, identification de synergies avec d'autres organisations. Comme objectif premier, cette réunion doit présenter et valider le projet pilote national afin d'assurer la cohérence entre les activités menées et les réalités et besoins du marché français.
2. Fin du premier semestre 2016 : évaluation des activités conduites, ajustement de la stratégie (si nécessaire), validation des activités à conduire ou renforcer, et préparation des activités à lancer en lien avec la seconde phase de l'étiquetage énergétique (septembre 2017). Cette seconde réunion doit évaluer les activités déjà conduites et identifier les obstacles ou opportunités pour pré-réviser le plan d'action pour la période qui suivra.
3. 1er semestre 2017 : définition et validation finales des actions à lancer en parallèle de la seconde phase d'application de l'étiquetage énergétique. La troisième réunion doit valider les activités nécessaires pour la fin du projet.

4. Dernier trimestre 2017 : présentation et analyse des résultats en regard de l'ensemble du plan d'action, synthèse globale. La dernière réunion présentera le rapport final d'activité et l'ensemble des suggestions et retours d'expérience pour l'application de l'étiquetage énergétique en Europe.

Des réunions ou consultations supplémentaires pourront avoir lieu à n'importe quel moment pendant toute la durée du projet, suivant les progrès des activités menées. Ces réunions peuvent avoir lieu de visu ou via conférence téléphonique ou numérique, les contributions aux documents de communication proposés peuvent être réceptionnées par écrit.

2. Évaluation de la plateforme et des outils en ligne

Les participants du comité, en tant que représentants de différents acteurs du marché, sont invités à contribuer, commenter et évaluer la plateforme en ligne, suivant leurs perspectives et rôles propres sur le marché.

Chaque membre du comité aura accès, avant publication officielle, à la plateforme et aux outils en ligne afin

- D'évaluer l'accessibilité au contenu et à l'information, ainsi que l'exactitude de ceux-ci
- De tester l'outil de calcul (qui permettra d'éditer des étiquettes énergie)
- D'exprimer toute recommandation en regard du développement de cette plateforme.

3 Communication et diffusion du LabelPack A+

Les membres du comité sont invités à promouvoir le projet LPA+ et toutes les activités nationales au travers de leurs réseaux et médias (médias écrits, ou conférences, atelier…).

Les activités de communication suivantes doivent être conduites

- Communication globale sur les règlementation Eco-Design et Etiquetage énergétique, et sur LabelPack A+
- Pour le grand public, les activités seront basées sur de courts articles sur les pages web des membres du comité de pilotage, avec lien vers le site de LabelPack A+
- Une communication ciblée sur la formation et l'outil en ligne pour les installateurs et les conseillers en équipement énergétique
- La livraison d'informations sur l'étiquetage énergétique via toute activité de communication généralement conduite par un membre du comité de pilotage.

Les membres sont également aptes à indiquer et à participer aux actions de formation, suivant les besoins de leurs techniciens.

2.2 Composition

Ce comité de pilotage réunit les membres du projet pilote français: ENERPLAN (syndicat des professionnels de l'énergie solaire), Uniclima (syndicat professionnel du genie climatique), et Qualit'EnR (association française de certification de qualité des installations énergies renouvelables), ainsi que des organisations suivantes :

- ADEME, Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- FNAS, Fédération nationale des Négociants en Appareils Sanitaires
- BELENOS, laboratoire français testant des systèmes solaire thermique.

- Des organisations de consommateurs seront inclues dans ce comité, à mesure que nos activités de communication ciblées seront définies (fin 2015). Les organismes suivants ont été identifiés : UFC Que Choisir, CLCV, Confédération Nationale du Logement)
- D'autres laboratoires ou organismes de certification de matériaux seront invités à nous rejoindre, s'ils expriment leur intérêt pour le sujet (CSTB, CERTITA).

Les autorités gouvernementales ont été invitées à ce comité de pilotage :

- Ministère de l'Energie et du Développement durable (Direction Générale de l'Energie et du Climat)
- Ministère de l'Economie (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes)

Toutes deux ont décliné l'invitation, arguant qu'elles n'interféreraient pas dans les actions professionnelles et les groupes de travail, et nous ont recommandé d'inclure l'ADEME à nos travaux.

2.3 Activités spécifiques

La première activité du comité de pilotage sera de valider et de faire consensus sur le projet pilote français.

Le projet pilote sera ensuite déployé, avec le soutien du comité, s'adressant à l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'industrie à l'installateur et au consommateur. Chaque catégorie sera ciblée par des actions dédiées, comme la plateforme en ligne française, les formations de professionnels, ou des campagnes spécifiques d'information.

Enfin, le comité de pilotage doit également contribuer au suivi de la mise en œuvre du projet pilote et suggérer des actions pour augmenter son impact.

3 Plateforme en ligne

3.1 Management de la plateforme au niveau national

ENERPLAN est l'entité en charge de la plateforme française.

Les procédures communes au consortium doivent encore être définies suivant le niveau d'indépendance accordé aux partenaires nationaux pour le management de la plateforme au niveau national.

3.2 Assistance en ligne

Une FAQ sera développée et mise à disposition sur la plateforme en ligne. Toutefois, un contact par email sera proposé lorsque la plateforme en ligne sera opérationnelle. Ce contact sera le point d'entrée principal pour les acteurs nécessitant de l'aide. Le service sera géré par ENERPLAN, en coopération avec les membres du comité de pilotage, qui seront amenés à contribuer lorsque les questions posées requerront leur expertise. De plus, le consortium de LabelPack A+ sera également contacté lorsque les ressources nationales ne pourront apporter de réponse.

4 Activités de formation et d'information

4.1 Module de formation pour les installateurs, vendeurs, et conseillers en équipement énergétique.

Des sessions de formation en ligne (SPOC) seront développées et gérées par Qualit'EnR, avec un arrière-plan interactif. Ces SPOC seront structurés comme suit, afin de délivrer une information détaillée aux acteurs du marché :

1/ Connaissances générales sur l'étiquetage énergétique

1-1/ Capacité à placer l'étiquette énergie dans le contexte de sa directive européenne

1-2/ Eléments clés à savoir sur l'étiquetage énergétique

2/ Attraits aux kits solaire thermique

2-1/ Connaissance du contexte général des solutions solaire thermique

2-2/ Connaissance des étiquettes s'appliquant aux solutions solaire thermique

2-3/ Capacité à expliquer l'étiquette énergie au consommateur final

3/ Méthodologie pour l'édition d'une étiquette énergie pour un kit solaire thermique.

Les sessions SPOC, nécessitant contenu finalisé et vidéos, seront lancées lorsque ces deux requis seront remplis. Cela pourrait être fait d'ici fin octobre 2015, pendant Interclima (du 2 au 6 novembre).

Elles seront accessibles à tous les installateurs enregistrés sur Qualit'EnR. Comme des incitations financières nationales sont liées à une certification délivrée par Qualit'EnR, presque tous les installateurs actifs sur le marché français seront informés et auront la possibilité d'être formés.

La cible initiale est de 3 000 entreprises formées, avec au moins une personne formée par entreprise.

L'interface du SPOC permettra de savoir exactement combien d'installateurs se sont inscrits aux sessions. Un questionnaire sera ensuite envoyé après la session finale, pour récolter des retours des participants.

Pour ceux qui ne sont pas inscrits sur Qualit'EnR, comme les conseillers en équipement énergétique, les distributeurs, une présentation powerpoint, incluent le contenu du SPOC, sera disponible et diffusé à d'autres centres de formation.

Les vidéos du SPOC seront également disponibles hors de l'interface, afin de les diffuser via les réseaux de nos partenaires.

En ce qui concerne les professionnels hors du réseau de Qualit'EnR, la cible n'est pour le moment pas établie, mais l'action reposera grandement sur le réseau de l'ADEME de 450 Espaces Info-Energie, et sur le réseau de la FNAS (minimum 60 distributeurs).

4.2 Supports de communication

4.2.1 Brochure sur l'étiquetage énergétique

Une brochure de 4 pages présentera, de façon simple, la règlementation de l'étiquetage énergétique et son application aux solutions solaire thermique. Elle sera composée d'image informatives et de contenu. La cible de ce support sera la plus large possible, du professionnel au consommateur.

Cette brochure sera diffusée sous format digital et imprimé (nombre de copies à définir) afin d'informer les professionnels et les conseillers en équipement énergétique de la règlementation et de les inviter à utiliser ce document lorsqu'ils doivent informer le consommateur.

La version digitale sera disponible sur les sites internet des partenaires et diffusée à travers leurs réseaux.

La version imprimée sera diffusée lors d'évènements, rencontres professionnelles, de sessions de visu et envoyée aux 450 Espaces Info Energie.

Date limite : fin septembre 2015

4.2.2 Brochure détaillée sur l'étiquetage énergétique

Ce document plus détaillé expliquera les généralités des règlementations sur l'éco-conception et l'étiquetage énergétique. Les attraits spécifiques au solaire thermique seront traités avec des détails techniques.

Les acteurs professionnels (installateurs, distributeurs, conseillers à l'achat) sont les cibles de cette brochure.

La diffusion du document sera faite, dans un premier temps, par voie électronique (réseaux et sites internet des partenaires), et via la plateforme en ligne. Ensuite, si nécessaire et si le budget le permet, une version imprimée pourrait être éditée.

Date limite pour la version électronique : septembre 2015.

4.2.3 Vidéo et brochure pour le consommateur final

Le contenu de la brochure pour le consommateur final doit être définie par le comité de pilotage. Si nécessaire, et si la brochure de 4 pages n'est pas adaptée à cette cible. L'objectif principal sera de présenter l'étiquetage des dispositifs de chauffage des locaux de façon informative, avec un focus sur les solutions solaire thermique. L'objectif est d'attirer l'attention des consommateurs et d'éveiller leur conscience sur l'étiquetage énergétique, et de les aider à comparer les différentes solutions de chauffage.

Cette action doit être discutée avec l'ADEME (besoins, budget), comme une version imprimée du document pourrait être planifiée dans le cadre de leur stratégie d'action pour 2016.

Une vidéo ou un clip animé pourrait basé sur quelques parties des vidéos du SPOC et serait disponible sur le site internet des membres du comité de pilotage. Ces derniers doivent décider de la nécessité et de la faisabilité de cette action. Toute autre information imprimée sera diffusée via le réseau des 450 Espace Info-Energie.

Date limite pour les vidéos : lorsque le SPOC sera prêt. Pour la brochure : à définir.

4.3 Activités de communication

4.3.1 Ateliers / Conférences

Ce plan d'action est défini jusqu'à fin 2015 uniquement. D'autres évènements seront ajoutés dès qu'ils seront identifiés.

24/09/15: Lyon, Réunion d' Enerplan avec ses membres solaire thermique

Objectif : information générale sur l'étiquetage énergétique et les attentes autour de LPA+.

20/10/15: Nantes, Etats Généraux de la Chaleur Solaire.

Evènement du secteur solaire thermique. Lors de cette journée de conférences, une session sera dédiée à l'étiquetage énergétique, aux spécificités du solaire thermique et aux outils en cours de développement.

2 to 6/11/15: Paris, Interclima

Evènement général (foire, ateliers, confér.ences) pour tous les acteurs du bâtiment. Un atelier commun ENERPLAN/Uniclima sera organisé, ciblant principalement les installateurs et les distributeurs.

4.3.2 Activités liées à la presse

En termes d'activités médiatiques, dès maintenant, nous avons défini des actions pour la période d'entrée en vigueur des règlementations.

4.3.2.1 Médias généralistes

24/09/15: Communiqué de presse sur l'étiquetage énergétique

Pack presse sur les solutions solaire thermique dans l'étiquetage énergétique, mettant en lumière les avantages du ST. Objectif : information générale sur l'étiquetage énergétique et les attentes pour LPA+

Octobre/Novembre: conférence de presse la semaine précédant ou à l'ouverture d'Interclima

Cette conférence de presse sera organisée avec les partenaires français pour présenter et promouvoir notre plan d'action national et tous les outils et actions associés (formation, supports d'information…).

4.3.2.2 Médias professionnels

Septembre / Octobre: communication dans Qualit'EnR Infos et FNAS Infos

Ces deux publications internes de Qualit'EnR et FNAS, envoyées à leurs réseaux, offrent la possibilité d'insérer un article de deux pages sur l'étiquetage énergétique des systèmes solaire thermique et le projet LPA+

5 Activités de suivi

Les activités de suivi seront plus développées par le comité de pilotage lorsque les actions seront prêtes à lancer.

Les progrès du plan d'activités proposé sera évalué une première fois à la fin du premier semestre 2016.

En regard du nombre de professionnels formés, l'interface SPOC permettra de savoir exactement combien de professionnels auront été formés à chaque session. Un questionnaire sera envoyé à la fin de la dernière session, pour récolter des retours des participants. La base de données de Qualit'EnR contient près de 3 000 installateurs. C'est notre cible définie, une personne formée par entreprise installatrice.

5.1 Cibles

Etiquettes pour kit solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire simulées / éditées via la plateforme LPA+	**4100**
Etiquettes pour dispositifs double service avec solaire thermique simulées / éditées via la plateforme LPA+	**200**

5.2 Indicateurs de performance clés

Activité	Indicateurs directs	Indicateurs indirects
Autorité gouvernementale		• Réunions pour les informer de l'entrée en vigueur de la nouvelle règlementation
Fabricants	• Nombre de participants aux sessions SPOC • Nombre de contacts avec le service d'assistance LPA+ français	• Nombre de fabricants invites à suivre les SPOC
Installateurs	• Nombre de participants aux sessions SPOC • Nombre de contacts avec le service d'assistance LPA+ français	• Accès à la page web LPA+ d'ENERPLAN • Accès à la page web du SPOC de Qualit'EnR
Distributeurs	• Nombre de participants aux sessions SPOC • Nombre de contacts avec le service d'assistance LPA+ français	• Nombre de contacts reçus via réseau FNAS.
Consommateurs (directs)	• Contacts aux évènements • Nombre de contacs avec le service d'assistance LPA+ français. • Nombre de contacts avec les DCG sur le sujet.	• Nombre de brochures diffuses via réseau ADEME
Général	• Nombre de visiteurs à la page française du site LPA+. • Nombre de participants aux conferences et ateliers dédiés.	

6 Analyse SWOT

Menaces

- Possible manqué d'intérêt des installateurs pour l'étiquetage étant donné que beaucoup installent des kits pré-assemblés par les fabricants ou distributeurs.
- Accès à la plateforme, si l'on impose des frais aux fabricants
- Certains fabricants ont déjà développé leurs propres formations, ce qui peut compromettre l'intérêt et le nombre d'installateurs formés dans le cadre de LPA+.

Forces

- Le plan d'action permet d'informer l'ensemble du marché français avec un large panel d'outils.

Faiblesses

- Les PME fabricant des équipements solaire thermique posent beaucoup de questions techniques: comment leur répondre, vers qui les orienter?
- Les acteurs de surveillance du marché: comment leur adresser l'information sur le cas de l'étiquetage des solutions solaire thermique sans leur apprendre leur métier? Le meilleur moyen semble

être de leur demander ce que les fabricants devront produire et justifie lors d'un contrôle sur l'étiquetage énergétique.

Opportunités

- Une communication globale et efficace peut être réalisée à destination des consommateurs finaux si l'ADEME et d'autres organisations de consommateurs apportent leur soutien à nos activités (budget, réseau).